

Santé mentale

ANALYSE TRIMESTRIELLE DES INDICATEURS SURVEILLÉS EN CONTINU

ÉDITION HAUTS-DE-FRANCE

3 • 15/03/2022

Un suivi régional prospectif de la santé mentale est mis en place avec une analyse trimestrielle d'indicateurs de santé mentale issus des sources de données suivantes :

- Les passages aux urgences (Oscour®) et les actes médicaux SOS médecins ;
- Dans le cadre de la pandémie de Covid-19, les informations recueillies dans l'enquête CoviPrev auprès de la population adulte (18-75 ans).

Ces trois sources d'information sont actuellement les seules disponibles en continu et exploitables dans des délais courts, permettant une surveillance réactive de l'évolution de la santé mentale en population générale. Les autres sources d'information disponibles (PMSI, SNDS, mortalité spécifique, ...) pour la surveillance de la santé mentale font l'objet de bilans rétrospectifs annuels ou pluriannuels, en raison de délais plus importants de consolidation et de mise à disposition des données.

POINTS CLÉS

Indicateurs de passages aux urgences du réseau Oscour® :

- **Chez l'adulte (18 ans ou plus)**, hausse du nombre mensuel de passages aux urgences pour troubles psychiques en janvier-février 2022 par rapport aux années précédentes à la même période ;
- **Chez l'enfant (moins de 18 ans)**, nombre mensuel de passages aux urgences pour troubles psychiques en janvier-février 2022 similaire à janvier-février 2021 mais supérieur à la moyenne des passages des années 2018 à 2020 ;
- **Chez les plus de 11 ans**, hausse du nombre mensuel de passages aux urgences pour idées suicidaires en ce début d'année 2022 ;
- **Tous âges confondus**, hausse du nombre mensuel de passages aux urgences pour troubles anxieux et troubles psychotiques en ce début d'année 2022 par rapport au début d'année 2021.

Indicateurs d'actes médicaux des associations SOS médecins :

- **Tous âges confondus**, hausse des recours aux SOS médecins pour angoisse et états dépressifs en janvier 2022 par rapport aux mois de janvier des années précédentes.

Indicateurs issus de l'enquête CoviPrev :

En vague 31-32 (11/01 – 14/02/2022) :

- Légère hausse de la proportion des déclarations de problèmes de sommeil ;
- Proportion de troubles anxieux déclarés qui reste très élevée en vague 32 (31 %) ;
- Hausse du score de satisfaction de vie et baisse de la proportion des troubles dépressifs et des pensées suicidaires déclarés.

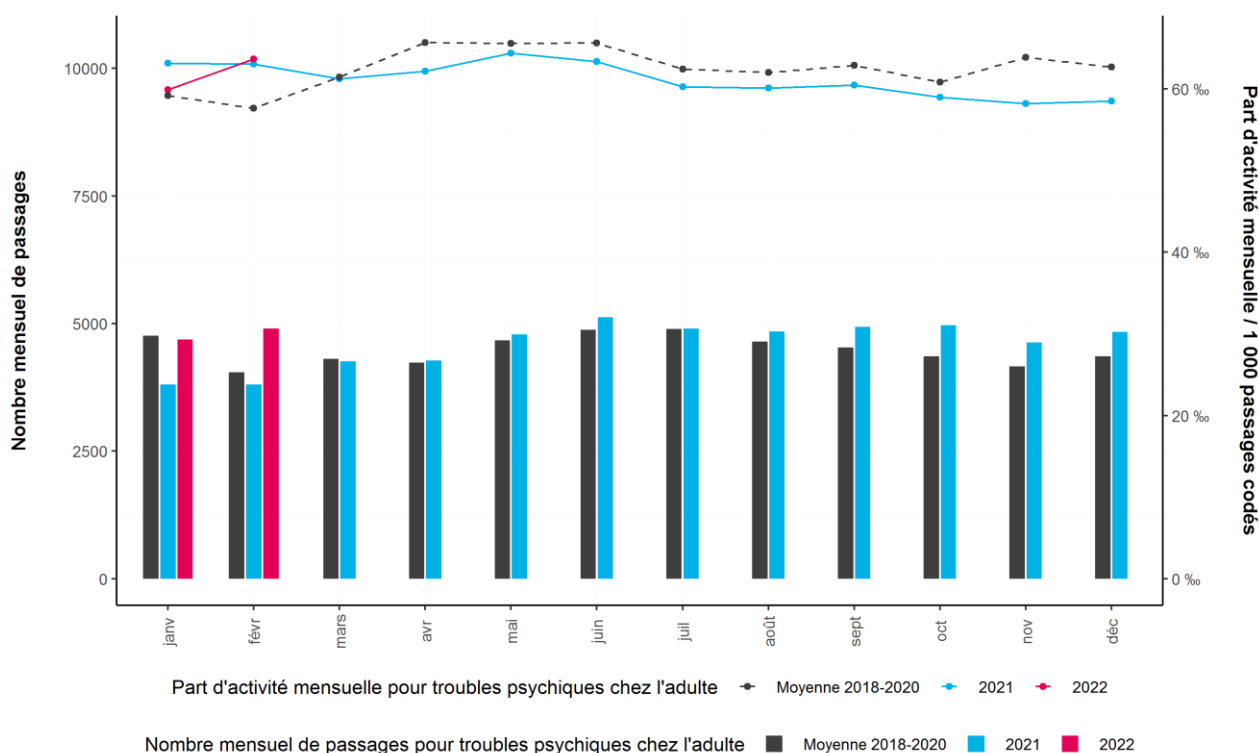
Aucune évolution statistiquement significative de ces indicateurs n'est observée.

TROUBLES PSYCHIQUES CHEZ L'ADULTE

En région Hauts-de-France, le nombre mensuel de passages aux urgences et la part d'activité pour troubles psychiques de l'adulte étaient plus élevés sur les cinq derniers mois de l'année 2021 comparés à la moyenne des années 2018-2020. Sur les trois derniers mois (décembre 2021 à février 2022), le nombre de passages pour troubles psychiques est globalement stable mais supérieur aux années précédentes. La part d'activité est globalement stable et du même ordre qu'en 2021 pour la même période. En 2021, le nombre de passages aux urgences pour troubles psychiques le plus élevé avait été enregistré au cours de la période estivale avec un pic de 5 125 passages au mois de juin (Figure 1).

Le nombre mensuel de passages aux urgences pour troubles psychiques en janvier-février 2022 est plus élevé qu'en janvier-février 2021 (+26 %) et qu'à la même période les années précédentes (+21 %) (Figure 1). L'augmentation du nombre de passages aux urgences pour troubles psychiques, observée en février 2022, est surtout visible chez les 18-24 ans.

Figure 1 : Nombre et part d'activité mensuels des passages aux urgences pour troubles psychiques pour les années 2018 à 2021 et janvier-février 2022, chez les 18 ans ou plus (source : Oscour®)

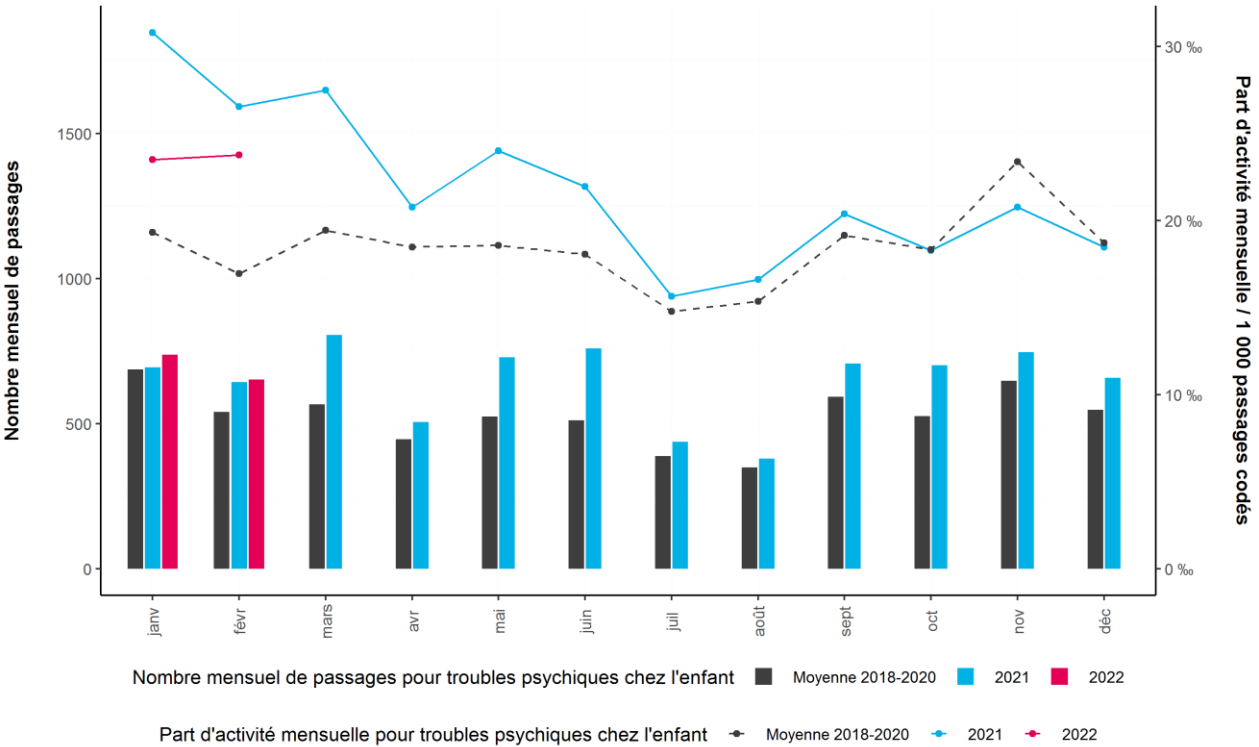


TROUBLES PSYCHIQUES CHEZ L'ENFANT

En région Hauts-de-France, le nombre mensuel de passages aux urgences pour troubles psychiques enregistrés de décembre 2021 à février 2022, était globalement stable depuis septembre 2021. En 2021, le pic des passages aux urgences pour troubles psychiques chez l'enfant avait été enregistré en mars (n = 805), durant la période du 3^{ème} confinement, instauré précocement dans les Hauts-de-France dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire (Figure 2).

Le nombre mensuel de passages aux urgences pour troubles psychiques en janvier-février 2022 est similaire à janvier-février 2021 mais supérieur à la moyenne des passages enregistrés à la même période les années précédentes (+13 %). Cependant, la part d'activité pour troubles psychiques enregistrés, en janvier-février 2022, était inférieure à celle de janvier-février 2021 mais restait supérieure à la moyenne des années 2018-2020 pour la même période (Figure 2).

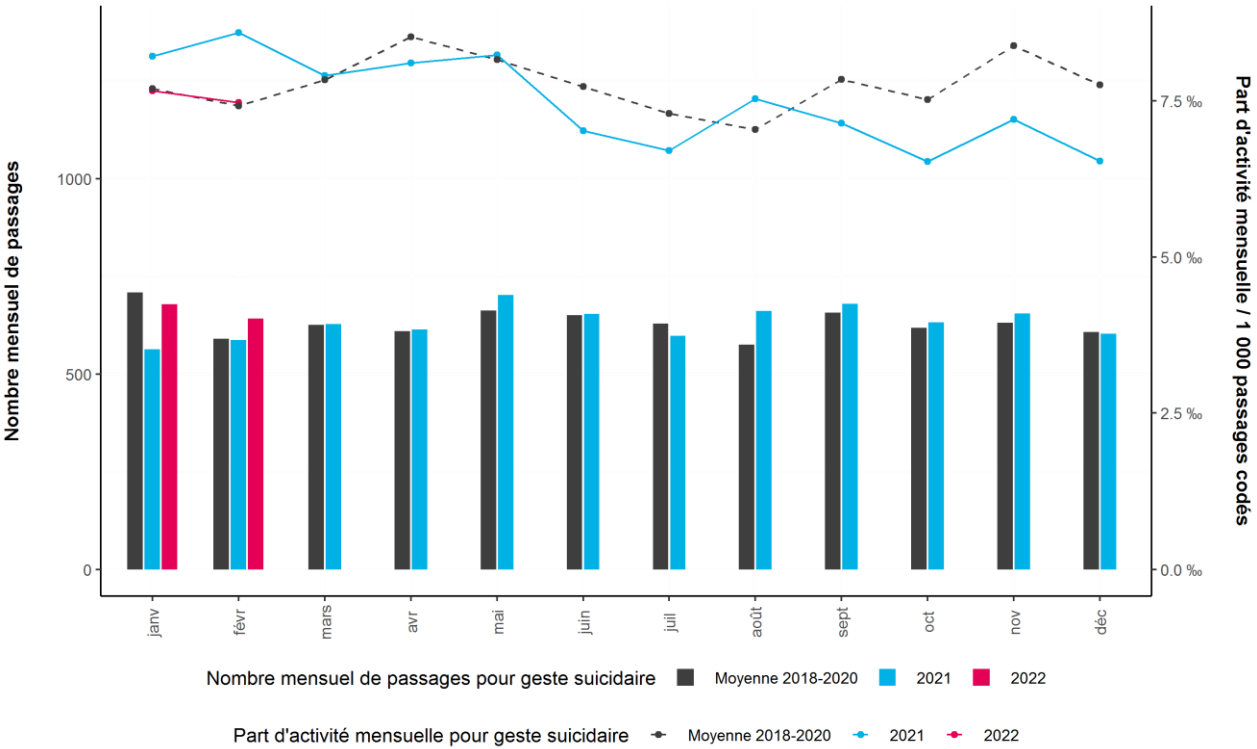
Figure 2 : Nombre et part d'activité mensuels des passages aux urgences pour troubles psychiques pour les années 2018 à 2021 et janvier-février 2022, chez les moins de 18 ans (source : Oscour®)



GESTES SUICIDAIRES

En janvier-février 2022, on observe une légère augmentation du nombre de passages pour gestes suicidaires par rapport à janvier-février 2021 (+15 %), tout en restant globalement similaire à la moyenne des années 2018-2020 pour la même période. Sur les deux premiers mois de 2022, la part d'activité est conforme à celle observée à la même période de 2018 à 2020 (Figure 3).

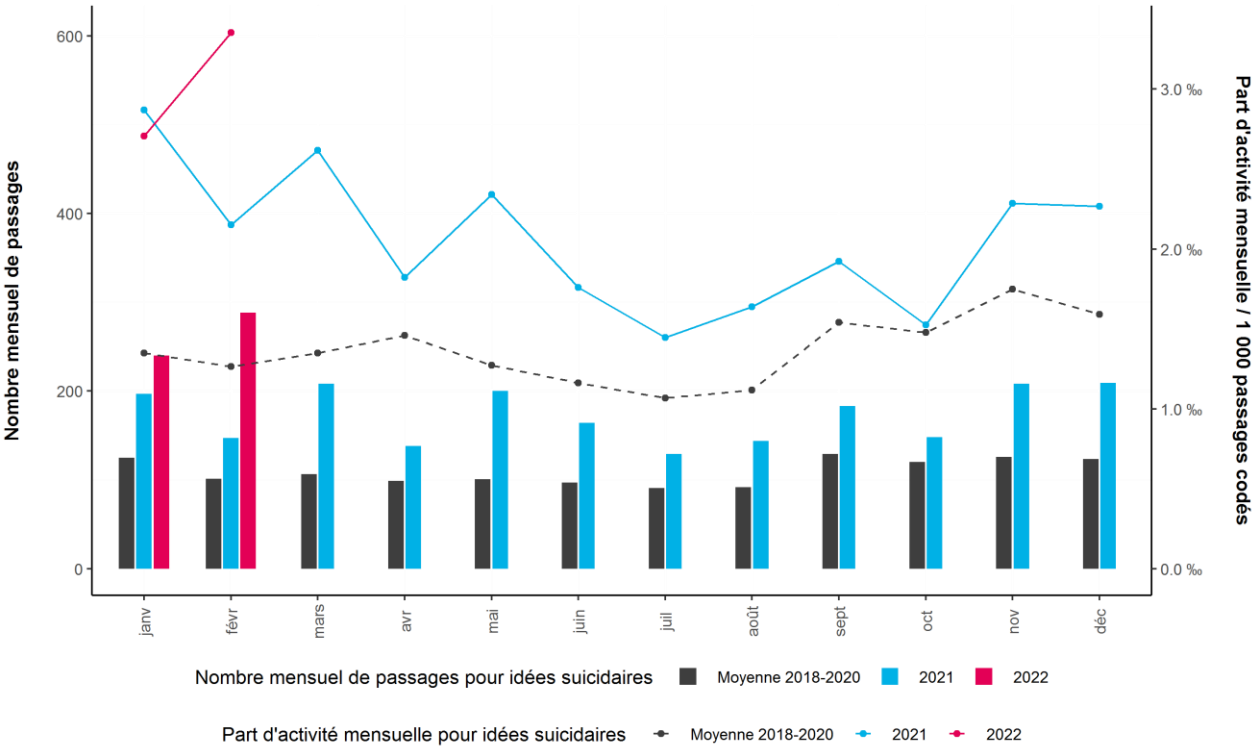
Figure 3 : Nombre et part d'activité mensuels des passages aux urgences pour gestes suicidaires pour les années 2018 à 2021 et janvier-février 2022, tous âges à partir de 11 ans (source : Oscour®)



IDEES SUICIDAIRES

En janvier-février 2022, on observe une hausse importante des passages aux urgences pour idées suicidaires avec un nombre d'actes 2 fois plus élevé par rapport à janvier-février 2021 (+53 %) et également beaucoup plus élevé qu'en janvier-février 2018-2020 (+134 %). En février 2022, le nombre et la part d'activité mensuels des passages pour idées suicidaires n'ont jamais été aussi élevés par rapport aux années précédentes (Figure 4).

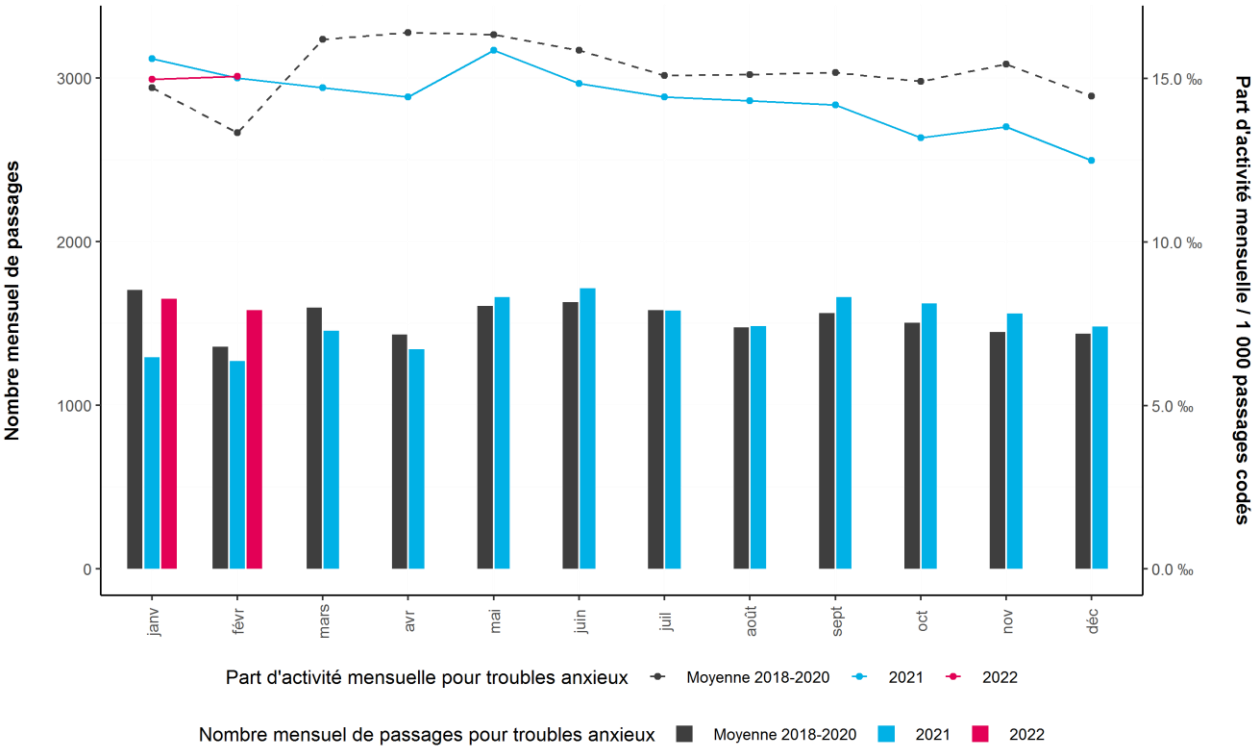
Figure 4 : Nombre et part d'activité mensuels des passages aux urgences pour idées suicidaires pour les années 2018 à 2021 et janvier-février 2022, tous âges à partir de 11 ans (source : Oscour®)



TROUBLES ANXIEUX

En janvier-février 2022, on observe une augmentation du nombre de passages par rapport à janvier-février 2021 (+26 %), tout en restant globalement du même ordre que le nombre moyen observé en janvier-février 2018-2020 (+5 %). L'augmentation du nombre de passages aux urgences pour troubles anxieux observée en janvier-février 2022 est particulièrement marquée chez les 18-24 ans. En ce début d'année 2022, la part d'activité mensuelle mesurée en janvier reste stable et similaire à celles enregistrées les années précédentes (Figure 5).

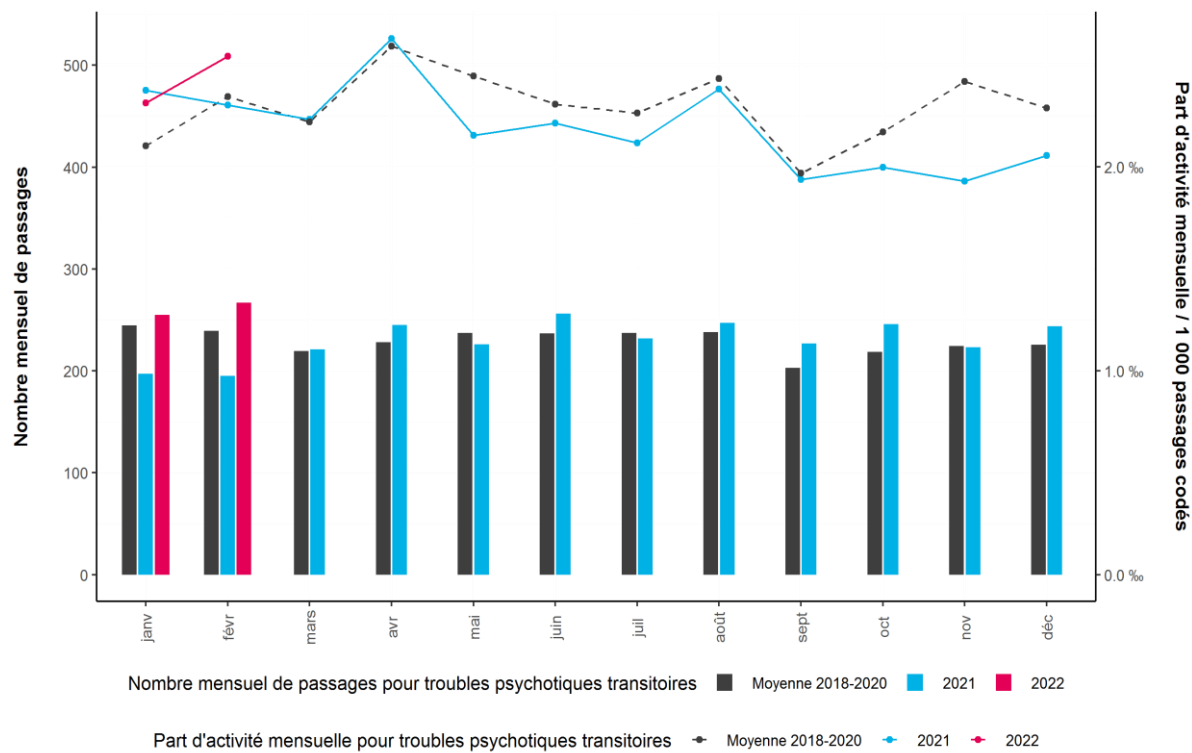
Figure 5 : Nombre et part d'activité mensuels des passages aux urgences pour troubles anxieux pour les années 2018 à 2021 et janvier-février 2022, tous âges (source : Oscore®)



TROUBLES PSYCHOTIQUES

En janvier-février 2022, le nombre de recours aux urgences pour troubles psychotiques transitoires est supérieur aux recours enregistrés en janvier-février 2021 (+33 %), mais du même ordre que les recours moyens de 2018 à 2020 pour la même période (+8 %). En ce début d'année 2022, la part d'activité mensuelle enregistrée en janvier est similaire à janvier 2021 alors qu'en février, elle est supérieure aux années précédentes (Figure 6).

Figure 6 : Nombre et part d'activité mensuels des passages aux urgences pour troubles psychotiques transitoires pour les années 2018 à 2021 et janvier-février 2022, **tous âges** (source : Oscour®)



AUTRES INDICATEURS SURVEILLÉS

Aucune évolution notable n'est observée en ce début d'année 2022 sur les autres indicateurs surveillés.

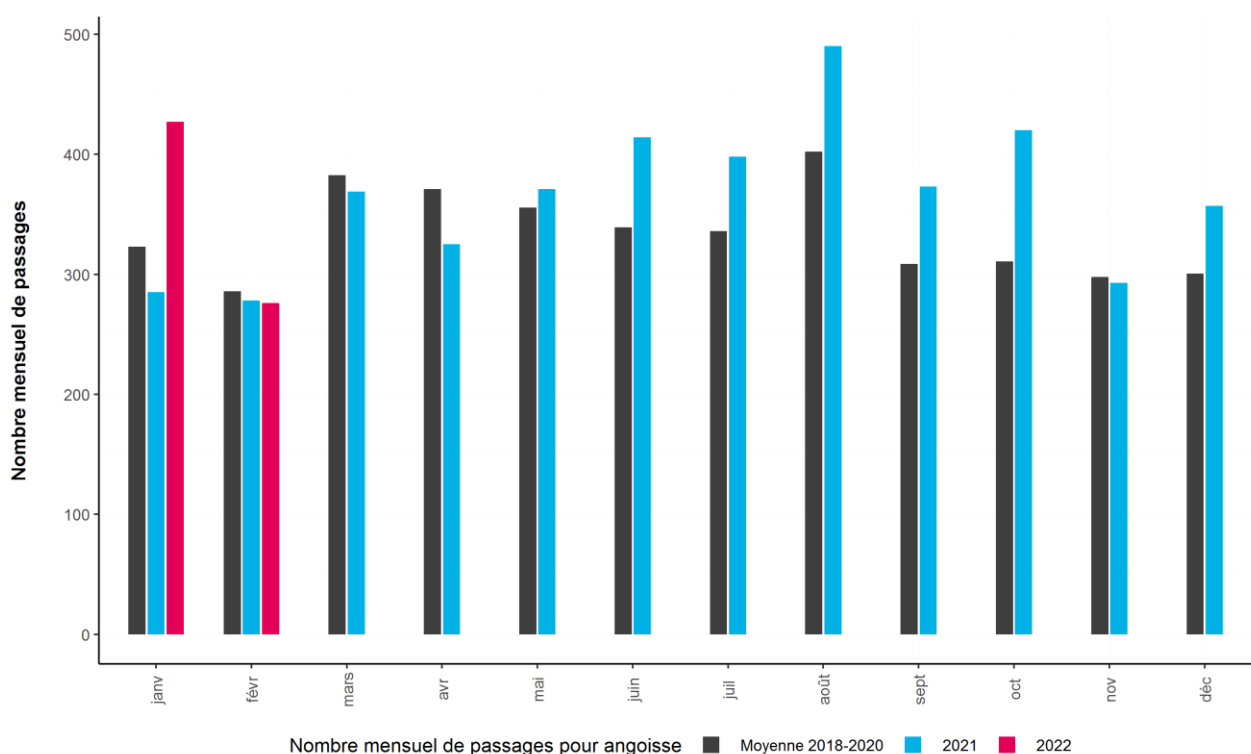
En raison d'un incident de transmission, les données de trois associations SOS Médecins de la région sont indisponibles depuis le 16 février 2022. Les données des deux autres associations de la région sont bien intégrées mais ne permettent pas de conclure sur les tendances régionales observées en février 2022.

Par ailleurs, l'indicateur « troubles du comportement » ne présente aucune évolution notable en ce début d'année 2022. Cet indicateur n'est donc pas présenté sur cette édition trimestrielle.

ANGOISSE

En janvier 2022, on observe une hausse importante des recours aux SOS médecins pour angoisse avec un nombre d'actes qui a doublé par rapport à janvier 2021 et qui est également plus élevé que la moyenne mensuelle des actes enregistrés à la même période en 2018-2020 (+32 %) (Figure 7).

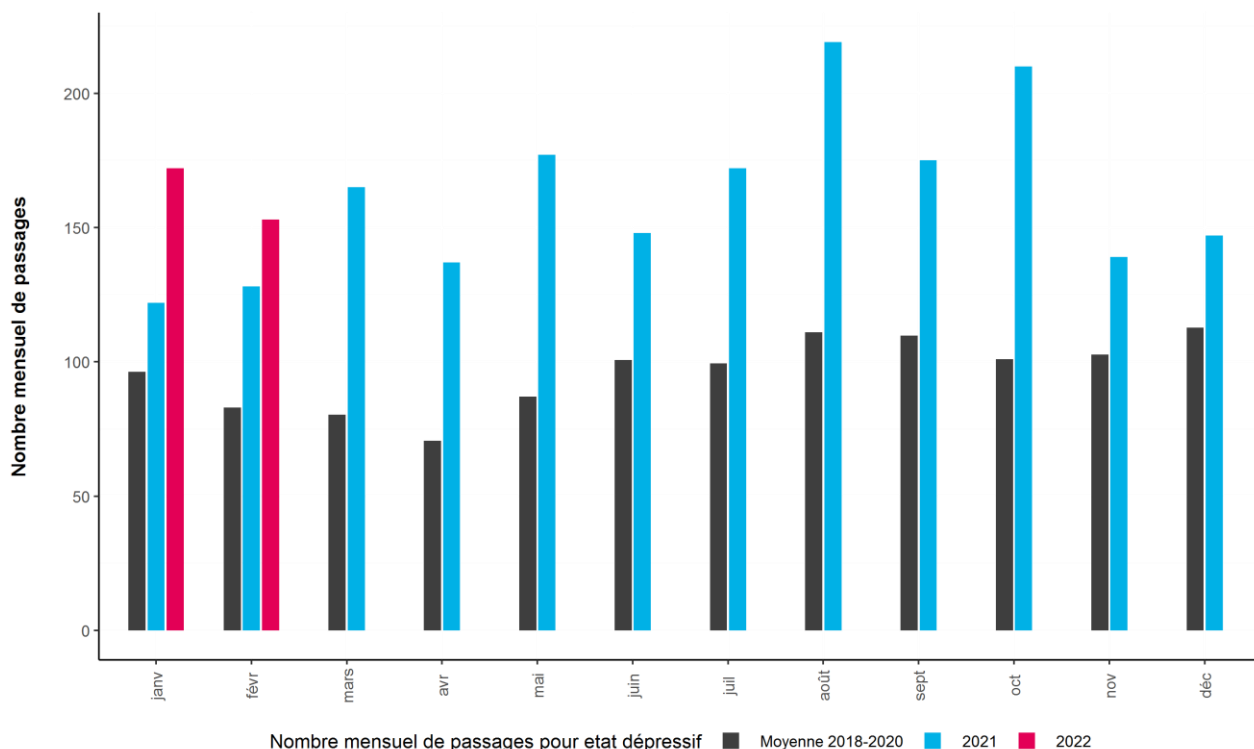
Figure 7 : Nombre mensuel des actes médicaux des SOS médecins pour angoisse pour les années 2018 à 2021 et janvier-février 2022, tous âges (source : SOS médecins)



ETATS DEPRESSIFS

En janvier 2022, on observe une hausse des recours aux SOS médecins pour états dépressifs par rapport à janvier 2021 (+41 %). Le nombre de recours est également plus élevé que la moyenne des recours enregistrés à la même période en 2018-2020 (+79 %) (Figure 8).

Figure 8 : Nombre mensuel des actes médicaux des SOS médecins pour états dépressifs pour les années 2018 à 2021 et janvier-février 2022, **tous âges** (source : SOS médecins)



INDICATEURS DE SANTE MENTALE DE L'ADULTE

Les données proviennent de l'enquête CoviPrev mise en place par Santé publique France au démarrage de la pandémie de Covid-19. Elle s'appuie sur des enquêtes répétées auprès d'échantillons indépendants non probabilistes de 2 000 personnes âgées de 18 ans et plus, résidant en France métropolitaine (Access panel), de mars 2020 à février 2022. Pour plus d'informations : [Enquêtes CoviPrev](#)

Entre les vagues 31 (janvier 2022) et 32 (février 2022), chez les participants des Hauts-de-France, on note une légère augmentation de la proportion des problèmes de sommeil déclarés (8 derniers jours). Sur la même période, on observe une augmentation du score de satisfaction de vie actuelle, associée à une diminution des troubles anxieux et dépressifs déclarés et des pensées suicidaires sur les 12 derniers mois. **La fréquence des troubles anxieux déclarés par les participants reste très élevée en vague 32 (31 %).** Aucune de ces évolutions remarquées n'étaient statistiquement significatives entre les deux dernières vagues de l'enquête (Figure 9).

Si l'on compare les fréquences des indicateurs de santé mentale entre les vagues regroupées V29-V30 (octobre – décembre 2021) et V31-V32 (janvier – février 2022), on peut noter une légère hausse de la proportion des troubles anxieux déclarés (32,5 % versus 29,1 % en V29-30). Les autres indicateurs restent relativement stables entre ces deux regroupements de vagues et de façon globale, aucune évolution statistiquement significative de ces indicateurs n'est observée entre les deux regroupements de vagues (Tableau 1).

Figure 9 : Évolution des fréquences concernant les indicateurs de santé mentale (%), Hauts-de-France (source : enquêtes déclaratives CoviPrev)

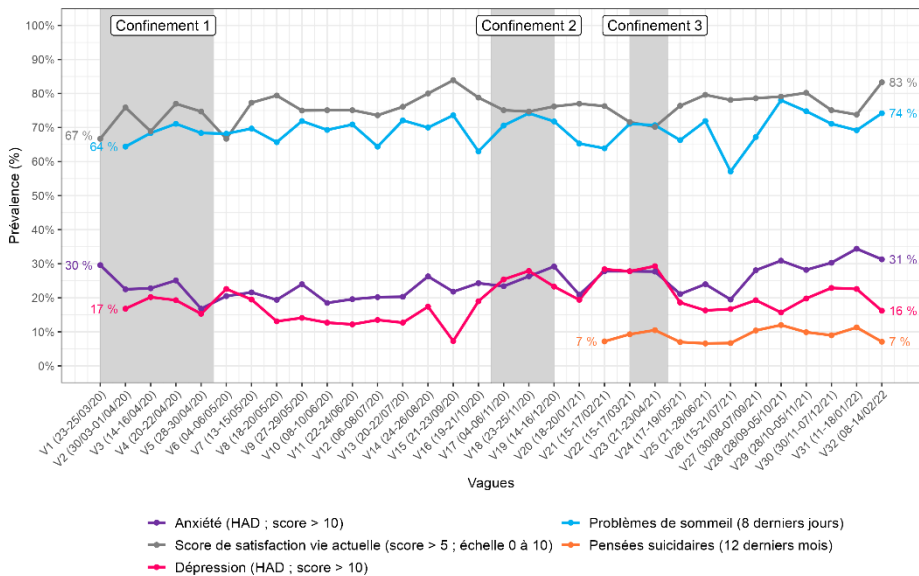


Tableau 1 : Évolution par vagues regroupées des fréquences concernant les indicateurs de santé mentale, Hauts-de-France (source : enquêtes déclaratives CoviPrev)

Vagues (dates)	Vagues 29-30 (octobre - décembre 2021)	Vagues 31-32 (janvier - février 2022)	Tendance	Tendance significative*
Période enquête	28/10 - 07/12/2021	11/01 - 14/02/2022		
Nombre de personnes interrogées	403	393		
Mesure appliquée, % [intervalle de confiance à 95%]				
Anxiété	29,1% [24,9% - 33,8%]	32,5% [28,0% - 37,4 %]	Légère hausse	Non
Problèmes de sommeil	73,3% [68,8% - 77,4%]	71,9 % [67,2 % - 76,1%]	Stable	Non
Dépression	21,1% [17,4% - 25,4%]	19,4 % [15,8% - 23,7 %]	Stable	Non
Pensées suicidaires	9,2 % [6,8 % - 12,5%]	9,3 % [6,7 % - 12,6 %]	Stable	Non
Score de satisfaction vie actuelle	77,0% [72,6% - 80,9%]	78,1 % [73,6 % - 82,0 %]	Stable	Non

*Tendance significative si p<0,05

I INDICATEURS OSCOUR ET SOS MEDECINS

En 2021, le réseau Oscour® comptait 680 services d'urgences participants et couvrait 94,5 % des passages aux urgences de France (métropole et Outre-Mer à l'exception de la Martinique) est couvert. En Hauts-de-France, 63 services d'urgence sont couverts soit 93% du nombre total régional. En 2021, 73 % des diagnostics étaient codés (avec un délai de consolidation estimé à 2 jours). Pour plus d'informations : [Réseau Oscour®](#).

En 2021, les données SOS Médecins sont disponibles pour 62 des 63 associations SOS Médecins réparties sur l'ensemble du territoire (à l'exception de la Martinique en Outre-Mer) est couvert. En Hauts-de-France, 5 associations SOS Médecins sont présentes : Lille, Roubaix-Tourcoing, Saint-Quentin, Dunkerque et Amiens. En 2021, 95% des diagnostics étaient codés (avec un délai de consolidation estimé à 2 jours). Pour plus d'informations : [Réseau SOS Médecins](#).

En raison d'un incident de transmission, les données de trois associations SOS Médecins de la région sont indisponibles depuis le 16 février 2022. Les données des deux autres associations de la région sont bien intégrées mais ne permettent pas de conclure sur les tendances régionales observées en février 2022.

PASSAGES AUX URGENCES

- **Troubles psychiques de l'adulte** : cet indicateur global regroupe tous les passages aux urgences avec au moins un diagnostic parmi ceux inclus dans les indicateurs listés ci-dessous ou un parmi les diagnostics relatifs au stress (réaction aiguë à un facteur de stress, état de stress post-traumatique et troubles de l'adaptation), aux consommations de substances psychotropes ou aux troubles des conduites (trouble des conduites limité au milieu familial, type socialisé et mal socialisé, trouble oppositionnel avec provocation et autres troubles des conduites).
- **Troubles psychiques de l'enfant** : cet indicateur global regroupe tous les passages aux urgences pour au moins des diagnostics suivants : symptômes et signes relatifs à l'humeur (notamment agitation et idées suicidaires) ; troubles anxieux (troubles panique, anxiété généralisée, trouble anxieux et dépressif mixte, troubles somatoformes, troubles émotionnels débutant spécifiquement dans l'enfance) ; troubles de l'humeur (épisodes dépressifs, troubles dépressifs récurrents, troubles de l'humeur persistants, autres troubles de l'humeur) ; troubles des conduites et troubles mixtes des conduites et des émotions ; réaction à un facteur de stress sévère et troubles de l'adaptation ; troubles de l'alimentation ; autres troubles du comportement et autres troubles émotionnels apparaissant habituellement durant l'enfance ou à l'adolescence.

Outre les regroupements présentés ci-dessus, les indicateurs suivants font également l'objet d'une surveillance.

- **Gestes suicidaires** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences en lien avec un geste suicidaire certain (auto-intoxications et lésions auto-infligées) ou probables (intoxications médicamenteuses, effet toxique de pesticides et asphyxie d'intention non déterminée)
- **Idées suicidaires** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour des symptômes et signes relatifs à l'humeur de type Idées suicidaires
- **Troubles de l'humeur** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour épisode maniaque, trouble affectif bipolaire, épisodes dépressifs, trouble dépressif récurrent, troubles de l'humeur persistants et troubles mentaux et du comportement associés à la puerpéralité (notamment dépression postpartum). Les épisodes dépressifs représentent en moyenne 80% des passages compris dans cet indicateur.
- **Troubles anxieux** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour troubles anxieux phobiques, autres troubles anxieux (trouble panique, anxiété généralisée et trouble anxieux et dépressif mixte) et autres (trouble obsessionnel compulsif ou TOC, troubles dissociatifs de conversion, troubles somatoformes et tétanie). Les passages pour autres troubles anxieux (trouble panique, anxiété généralisée et trouble anxieux et dépressif mixtes) représentent en moyenne 80% des passages compris dans cet indicateur.
- **Troubles psychotiques** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour schizophrénie, trouble schizotypique, troubles délirants persistants, troubles psychotiques aigus et transitoire, troubles délirants induits, troubles schizo-affectifs, psychoses non organiques, autres symptômes et signes relatifs aux perceptions générales (hallucinations).
- **Trouble de l'alimentation** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour anorexie mentale, boulimie, hyperphagie, vomissements et autres troubles de l'alimentation.

ACTES MÉDICAUX SOS MÉDECINS

- Les actes SOS Médecins pour angoisse, état dépressif et trouble du comportement font également l'objet d'une surveillance.

I INDICATEURS COVIPREV

Depuis le 23 mars 2020, Santé publique France a lancé, avec le groupe BVA, l'enquête CoviPrev en population générale pour suivre et comprendre l'évolution des comportements (gestes barrières, confinement, consommation d'alcool et de tabac, alimentation et activité physique) et de la santé mentale (bien-être, troubles). Les indicateurs de santé mentale suivis sont : les troubles anxieux et dépressifs, les problèmes de sommeil, les pensées suicidaires et le score de satisfaction de vie. En Hauts-de-France, le nombre de répondants par vague varie de 175 à 210.

Pour plus d'informations : [Enquêtes CoviPrev](#).



Remerciements

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires contribuant à la surveillance syndromique par les réseaux Oscour® et SOS Médecins :

- Les services d'urgences membres du réseau Oscour®
- La Fédération et les Observatoires Régionaux des Urgences (FEDORU et ORU), les concentrateurs régionaux de résumés de passages aux urgences (RPU)
- La Fédération SOS Médecins France et les associations SOS Médecins
- La Société Française de Médecine d'Urgence (SFMU)



Pour plus d'informations

Sur la surveillance de la Santé mentale :

[CoviPrev : une enquête pour suivre l'évolution des comportements et de la santé mentale pendant l'épidémie de COVID-19](#)

Sur les sources de données Oscour® et SOS Médecins :

[Bulletins SurSaUD® \(SOS médecins, Oscour®, Mortalité\)](#)

Rappelons qu'en présence de signes de dépression (tristesse, perte d'intérêt, d'énergie) ou d'anxiété (tension, irritabilité), il est important de s'informer et d'en parler afin d'être conseillé sur les aides et les solutions disponibles. Il ne faut pas hésiter à en parler à ses proches et à prendre conseil auprès de son médecin ou à appeler le **0 800 130 000** pour demander à être orienté vers une écoute ou un soutien psychologique.

Pour plus d'information sur la santé mentale et les ressources disponibles :

<https://www.santepubliquefrance.fr/coronavirus/sante-mentale>

Sur la surveillance de l'épidémie de COVID-19 :

[Dossier thématique: Infection à coronavirus](#)

[Points épidémiologiques COVID-19](#)

POINT ÉPIDÉMIO
SANTÉ MENTALE
Trimestriel
ÉDITION Hauts-de-France

Directrice de la publication :

Pr Geneviève CHENE
Santé publique France

Equipe de rédaction Santé publique France Hauts-de-France

CHENT Souhaila
HAEGHEBAERT Sylvie
MAUGARD Charlotte
N'DIAYE Bakhao
OTELE Christine
PONTIES Valérie
PROUVOST Hélène
RICHARSONS Ingrid
RUSHYIZEKERA Melissa
SHAIYKOVA Arnoo
VANBOCKSTAEL Caroline
WYNDELS Karine

Santé mentale. Point
épidémiologique Hauts-de-France
trimestriel N°3.
Saint-Maurice : Santé publique
France.

